



**CC  
as**

**Solidarité engagée,  
Montpellier agit**

# REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

**INSCRIVEZ-VOUS !**



Vous résidez à domicile à Montpellier, vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap (quel que soit votre âge) ?

Inscrivez-vous sur le registre des personnes vulnérables géré par le CCAS de la Ville !

En cas de canicule, grand froid ou crise sanitaire, un agent vous contactera pour :

- S'assurer que vous allez bien
- Vous conseiller sur les bons gestes à suivre
- Vous apporter de l'aide si besoin



## COMMENT S'INSCRIRE ?



- Sur le site de la Ville [www.montpellier.fr/registre-personnes-vulnerables](http://www.montpellier.fr/registre-personnes-vulnerables)
- Par téléphone : 04 99 52 77 99
- Par mail : [canicule@montpellier.fr](mailto:canicule@montpellier.fr)
- Par voie postale auprès du CCAS  
Centre Communal d'Action Sociale  
- Inscription canicule -  
125, Place Thermidor  
CS 63998 - 34060 Montpellier cedex 2
- En se rendant directement à l'accueil du CCAS avec le formulaire d'inscription téléchargé

Inscrivez-vous ou demandez à votre représentant légal ou à un tiers de le faire pour vous (parent, voisin, médecin traitant, service d'aide à domicile, etc.).